



Amende consommation drogue au volant suisse

Par **got2be**, le **06/08/2014** à **13:23**

Bonjour,
ce weekend, en Suisse, un lendemain de street parade (festival de musique électronique à Zürich), je me suis fait contrôlé sur une aire d'autoroute par la police locale. Test d'alcolémie négatif, et teste positif à la MDMA ... Donc prise de sang et tout le tralala je n'ai pas eu les résultats, mais j'ai confessé mes erreurs aux policiers.

Ces derniers ont tenté de me faire retirer tout ce que je pouvais pour m'acquitter de l'amende (2000 francs suisses a priori), mais, heureusement pour moi, je n'ai pu retirer que 100 francs suisses, ce qu'ils ne m'ont pas obligé à faire finalement.

Ils m'ont dit que je recevrais bientôt l'amende chez moi, et m'ont mis la pression. Comme quoi si je ne payais pas et que je revenais en suisse je pouvais finir en prison, et que la police française pourrait coopérer pour m'obliger à m'acquitter de mon amende.

Donc ma question est : qu'est ce que je risque en France ? Car je ne pense pas que je retournerai un jour en suisse

Par **domat**, le **06/08/2014** à **13:38**

bjr,
il existe des accords bilatéraux sur ce sujet entre la france et la suisse.
donc il est vraisemblable que vous allez recevoir, à votre domicile, directement de l'administration helvétique, une amende à payer.
si vous ne payez, le canton concerné transmettra la demande à l'administration française.
cdt

Par **Visiteur**, le **06/08/2014** à **13:38**

Bonjour,
ce qu'il s'est passé chez eux ne regarde pas à mon sens la justice française ? Simple conso de drogue...

Par **got2be**, le **06/08/2014** à **13:52**

Merci pour vos réponses,

Domat, Quelles seraient vos sources ? Car j'ai fait quelques recherches, même pas mal, et je ne trouve pas grand chose sur le sujet ...

Simple conso de drogue qui tourne mal ... Je suis étudiant et honnêtement 2000 euros, si je peux les payer, ça va me plomber financièrement pour au moins les 6 mois à venir